



Demande d'aide retour à l'emploi FranceTravail Cegape

Par Eag29720

Bonjour,

Je suis au chômage depuis fin Mars suite à une fin de CDD dans une collectivité territoriale (contrat de Septembre 2024 à Mars 2026).

France Travail a rejeté ma demande d'ARE car j'ai travaillé dans un hôpital public de Janvier à Septembre 2024. Ils me disent que c'est à un organisme Cegape, de m'indemniser.

Cegape m'a contacté aujourd'hui pour me dire qu'ils refusaient de m'indemniser et que c'était à France Travail de le faire.

Les 2 organismes se renvoient la balle et je ne sais plus quoi faire. J'ai trouvé un CDD à mi temps de 2 mois pour ne pas être sans revenus mais ce sera bientôt le cas (crédits, loyers, courses...). Je m'inquiète pour mes enfants.

Que dois je faire? Mon assistance juridique dit qu'elle ne peut rien faire car elle n'intervient pas sur le professionnel (seulement le domaine privé).

Qui contacter? J'ai travaillé et cotisé depuis des années. Cette situation me provoque un fort sentiment d'injustice.

Merci